

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 17 septembre 2026

L'an 2026 et le 17 septembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 10 septembre 2026

Date de la convocation : 10 septembre 2026

Date d'affichage : 10 septembre 2026

Délibération N° 17-09-2026 / N°118

Présents (88) : Balavoine Freddy, Barlet Yannick, Barrois Pierre, Beaumont Christophe, Bernard Marie, Bertout Sébastien, Bonnelle Thomas, Bourdrez Pierre, Bricout Damien, Caillierez Denis, Carton Philippe, Carvalho Yohann, Cauvet Jean-Louis, Cojon Philippe, Coppin Dominique, Arnaud Darras (suppléant de Coquart François), Corman Jérôme, Cottin Gilbert, Cuisinier Christophe, Dausse Béatrice, Debeaumont Monique, Deberles Patrick, Debureaux Alain, Decry Alexandre, Degrendele Marc, Delaporte Luc, Delassus Francis, Delattre Romuald, Delporte Michèle, Détourné Jean-François, Dionnet Pascal, Dubois David, Duchateau David, Dufay Jean-Marie, Dupuis Anne-Marie, Marie Tinchon (suppléante de Duriez Ludovic), Duriez Sidonie, Fourmanoir Maxime, François Benoit, Gabez Sylvie, Gallet Olivier, Gérard Martine, Godart Céline, Gomès Stéphane, Fabrice Hermant (suppléant de Guillemant Simon), Hémerly Jean-Paul, Hémerly Pascal, Henquenet Sébastien, Philippe Carbonnier (suppléant de Jacquemelle Jean-Claude), Jonard Frédéric, Jud Pierre-Etienne, Olivia Havet (suppléante de Labenne Philippe), Larivière Anne Sophie, Larivière Magalie, Lavigne Raymond, Lefebvre Guillaume, Lefetz Marie-Angèle, Legoux Hugues, Leuiller Jean-Luc, Level François, Libessart Catherine, Lieppe Yves, Locquet Stéphane, Louis Mathieu, Mestan Pascal, Meurice Geneviève, Nicolle Gérard, Petit Michel, Plaquet Frédéric, Rogez Jonathan, Rose Alain, Anne-Sophie Porru (suppléante de Rose Christophe), Roussel Murielle, Schulz Jean-Michel, Sergier Muriel, Seroux Michel, Soyez Maurice, Surelle Sabine, Tassencourt Hubert, Tetu Harold, Théret Julie, Thilliez Arnould, Thilliez Christian, Toursel Joël, Varoqui Jean-François, Verdel Dominique, Verret Philippe, Zakrent Patrick

Représentés (14) : Bellengier Julien (pouvoir à Sébastien Bertout), Brabant Carine (pouvoir à Lefebvre Guillaume), Bridel Jean (pouvoir à Dausse Béatrice), Capron Nicolas (pouvoir à Olivier Gallet), Deneuille Olivier (pouvoir à Debeaumont Monique), Descamps Roland (pouvoir à Legoux Hugues), Détourné Françoise (pouvoir à Théret Julie), Glavieux Pascal (pouvoir à Fourmanoir Maxime), Hauteceur Christophe (pouvoir à Bernard Marie), Lefebvre Philippe (pouvoir à Larivière Anne Sophie), Legrand Eric (pouvoir à Thilliez Christian), Leu Serge (pouvoir à Petit Michel), Pruvost René (pouvoir à Bricout Damien), Vasseur Guy (pouvoir à Bourdrez Pierre)

Absents (13) : Ansquin Christophe, Boucly Christian, Caron Eric, Cossart Sophie, Dekeyser Patrick, Delannoy Jean-Michel, Douchet Arnaud, Haultceur Jean-François, Hotte Rodrigue, Jacquemont Xavier, Ricq Arnould, Patrick Roblot, Traisnel Alain

Secrétaire de séance : Mathieu Louis

Assainissement : Rapport annuel 2025 de Délégation de Service Public d'assainissement d'Avesnes-le-Comte

Monsieur le Vice-Président rappelle aux délégués communautaires que les délégataires des services publics d'assainissement collectif sont tenus de remettre chaque année à l'autorité délégante un rapport présentant l'exécution du service, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation, ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Le rapport annuel, permet d'apprécier les conditions d'exécution des délégations de service public et d'assurer la transparence vis-à-vis des usagers.

Il est proposé à l'assemblée communautaire de prendre acte du rapport annuel 2025 de Véolia Eau, délégataire du service public d'assainissement collectif de l'agglomération d'Avesnes le Comte

Les principales interventions qui ont été réalisées par le délégataire ont consisté à la réalisation des bilans d'autosurveillance et de suivi renforcé des déversements au déversoir d'orage, à la mise en place d'équipements à la station d'épuration (sonde), des curages du réseau.

Parallèlement, le délégataire informe des investissements à prévoir notamment l'équipement des postes de refoulement en télésurveillance, des réparations, installation d'équipements et renouvellement de pompes à la station d'épuration, améliorer la connaissance des réseaux et notamment la cartographie en classe A.

VU l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales et L.3131-5 du code de la commande publique, qui impose aux délégataires de service public de produire chaque année un rapport à l'autorité délégante, comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois en matière d'assainissement

VU le rapport annuel de Véolia Eau pour l'année 2025, joint à la présente délibération ;

VU l'avis favorable de la commission DSP en date du 6 juillet 2026

VU l'avis favorable du Bureau en date du 2 septembre 2026

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du délégataire permet d'évaluer la performance et la qualité du service public d'assainissement collectif délégué ;

CONSIDÉRANT que le rapport a été établi conformément aux obligations légales et contractuelles, et qu'il retrace l'ensemble des opérations techniques et financières réalisées par le délégataire ;

CONSIDÉRANT que la transparence et l'information des usagers constituent des principes essentiels de la gestion des services publics locaux

Après en avoir échangé, le conseil communautaire procède au vote :

Résultats des votes			
Composition		Suffrages	
Inscrits	115	Pour	96
Présents	88	Contre	0
Procurations	14	Abstentions	5
Présents et représentés	102	Non votants	1

La délibération est donc adoptée, le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'approuver le rapport annuel de Veolia Eau pour l'exercice 2025 relatif au service public d'assainissement collectif de l'agglomération d'Avesnes-le-Comte
- d'autoriser le Président à mener toutes les démarches inhérentes à l'approbation de ce rapport annuel.

Le secrétaire de séance



Mathieu Louis

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 25/09/2026 et publication ou notification du 25/09/2026

